

DRT0(2023)1

Strasbourg, le 22 mars 2023

**15^e REUNION DU DIALOGUE DU CONSEIL DE L'EUROPE
AVEC LA SOCIÉTÉ CIVILE DES ROMS ET GENS DU VOYAGE¹**

Égalité pour les femmes et les filles roms et de la communauté des Gens du voyage

**Strasbourg, 6-7 juin 2023
Conseil de l'Europe, Agora
Salle G02**

NOTE CONCEPTUELLE

CONTEXTE

Dans tous les États membres du Conseil de l'Europe, les femmes restent confrontées à de multiples inégalités. L'antitsiganisme, le racisme, la discrimination, l'exclusion et l'extrême pauvreté accentuent encore les désavantages auxquels sont confrontées les femmes roms et de la communauté des Gens du voyage. Malgré certains progrès et l'élaboration de mesures ciblées, l'objectif de développement durable des Nations Unies visant l'égalité des sexes et l'autonomisation de toutes les femmes et de toutes les filles n'est toujours pas atteint, en particulier pour les femmes de communautés vulnérables, comme les femmes roms et de la communauté des Gens du voyage.

Les manifestations de racisme structurel et institutionnel se sont intensifiées dans le contexte de la récente pandémie et se sont superposées à la discrimination intersectionnelle.

Les conditions d'intégration et les possibilités de pleine participation à la société des femmes et des filles roms et de la communauté des Gens du voyage sont entravées par l'inégalité d'accès à l'éducation, un taux de chômage élevé et la rareté des possibilités d'emploi et de développement économique. Le faible niveau d'éducation, le taux de chômage élevé et les faibles possibilités d'emploi privent les femmes et les filles roms de véritables possibilités d'intégration et de pleine participation à la société.

¹ Les termes « Roms et Gens du voyage » utilisés au Conseil de l'Europe englobent la grande diversité des groupes concernés par les travaux du Conseil de l'Europe dans ce domaine : d'une part, a) les Roms, les Sintés/Manouches, les Calés/Gitans, les Kaalés, les Romanichels, les Béash/Rudars ; b) les Égyptiens des Balkans (Égyptiens et Ashkali) ; c) les branches orientales (Doms, Loms et Abdal) ; d'autre part, les groupes tels que les Travellers, les Yéniches et les personnes que l'on désigne par le terme administratif de « Gens du voyage » ainsi que celles qui s'auto-identifient comme Tsiganes. Ceci est une note de bas de page explicative, et non pas une définition des Roms et/ou Gens du voyage.

Une récente étude du Conseil de l'Europe² conclut que la condition des femmes des communautés roms et des Gens du voyage n'a pas vraiment progressé ces dernières décennies et que « leurs droits humains continuent d'être bafoués et des dispositions légales et/ou stratégiques spéciales doivent donc être mises en place pour garantir une protection efficace des groupes cibles. »

L'équipe Roms et Gens du voyage contribue à l'intégration des questions d'égalité entre les femmes et les hommes dans ces communautés dans le cadre du Plan d'action stratégique sur l'intégration des Roms et des Gens du voyage (2020-2025) par l'autonomisation des femmes et des filles des communautés roms et des Gens du voyage dans tous les domaines.

Depuis 2007, date de la première Conférence internationale des femmes roms à Stockholm, le Conseil de l'Europe offre un forum de discussion sur les défis auxquels sont confrontées les femmes des communautés roms et des Gens du voyage. Par la suite, les conférences internationales des femmes roms ont eu lieu tous les deux ans. La 8^e, en novembre 2021, s'est concentrée sur le thème de la protection des droits humains et de la dignité des femmes des communautés roms et des Gens du voyage en temps de crise.

En 2016, l'Équipe Roms et Gens du voyage a entamé avec la Commission européenne la mise en œuvre du programme conjoint « Accès à la justice des femmes roms et des Gens du voyage » (JUSTROM). Il fait écho aux lacunes relevées par les organes de suivi du Conseil de l'Europe, comme la Commission européenne contre le racisme et l'intolérance (ECRI), et aux besoins exprimés par les femmes roms et de la communauté des Gens du voyage lors des conférences internationales des femmes roms. Les conclusions, les résultats et les enseignements tirés du programme JUSTROM alimentent l'élaboration des normes du Conseil de l'Europe.

Forts de ce solide travail préparatoire, le Comité directeur sur l'antidiscrimination, la diversité et l'inclusion (CDADI) et le Comité d'experts sur les questions relatives aux Roms et aux Gens du voyage (ADI-ROM) ont été chargés de préparer et de proposer au Comité des Ministres un projet de recommandation sur l'égalité pour les femmes et des filles des communautés roms et des Gens du voyage.

OBJECTIFS DE LA 15^E REUNION DE DIALOGUE

La 15^e réunion du Dialogue du Conseil de l'Europe avec la société civile des Roms et Gens du voyage offrira l'occasion de mener un vaste échange de fond sur les défis auxquels sont confrontées les femmes et les filles des communautés roms et des Gens du voyage et sur les solutions qui peuvent être proposées aux États membres du Conseil de l'Europe par le biais d'un instrument comme une recommandation du Comité des ministres.

² ["«Autonomisation des femmes des communautés roms et des Gens du voyage : le changement est en marche» - vers une feuille de route pour faire progresser l'égalité de genre des femmes des communautés roms et des Gens du voyage dans les États membres du Conseil de l'Europe.](#)

La 15^e réunion du Dialogue servira de plateforme de consultation pour discuter du projet de recommandation du Comité des Ministres aux Etats membres sur le thème de l'égalité pour les femmes et les filles des communautés roms et des Gens du voyage, rédigé par le groupe de travail de l'ADI-ROM chargé de sa préparation.

La réunion devra:

- Présenter le projet de recommandation du Comité des Ministres aux Etats membres sur le thème de l'égalité pour les femmes et les filles des communautés roms et des Gens du voyage.
- Discuter des défis auxquels sont confrontées les femmes et les filles des communautés roms et des Gens du voyage dans des domaines tels que l'inscription à l'état civil et les documents d'identité ; la protection contre l'extrême pauvreté et l'accès à la protection sociale ; l'adoption et le placement des enfants roms et de la communauté des Gens du voyage dans des structures d'accueil ; la petite enfance et la scolarisation des filles roms et de la communauté des Gens du voyage ; les soins de santé et les droits sexuels et génésiques ; l'emploi et la situation économique ; la protection contre la violence et les abus à l'encontre des femmes et des filles des communautés roms et des Gens du voyage.
- Discuter de l'effet disproportionné de ces défis sur les femmes et les filles des communautés roms et des Gens du voyage, ainsi que des spécificités liées au genre sur ces questions.
- Proposer des solutions aux États membres du Conseil de l'Europe pour résoudre ces problèmes.
- Partager les expériences et les bonnes pratiques sur ces questions, ainsi que sur la promotion de la participation des femmes et des filles des communautés roms et des Gens du voyage à la vie politique et publique.
- Proposer des mesures susceptibles de renforcer les capacités et l'autonomie des femmes et des filles des communautés roms et des Gens du voyage.

PARTICIPATION

- 20 participants de la société civile seront choisis par le biais d'un appel à candidatures diffusé sur le site web public de l'Équipe Roms et Gens du voyage du Conseil de l'Europe. Il s'agira de représentants d'organisations de Roms et de Gens du voyage et d'experts d'organisations de la société civile internationales, nationales et locales. Les représentants qui possèdent une expertise spécifique des droits des femmes et des filles des communautés roms et des Gens du voyage seront prioritaires. Les participants doivent être capables de travailler en anglais, en français ou en romani, qui sont les langues de travail de la réunion.
- Les membres de l'Équipe Roms et Gens du voyage qui participent à des activités transversales.
- Les membres d'autres services du Conseil de l'Europe et de la *task force* intersecrétariats qui intègrent les questions relatives aux femmes et aux filles des communautés roms et des Gens du voyage dans leurs domaines de travail respectifs.

DATES ET LIEU

La réunion aura lieu le 6 juin 2023 de 09h00 à 16h15 CEST et le 7 juin 2023 de 09h30 à 15h15 CEST, au format hybride - à Strasbourg, France, et en ligne sur la plateforme KUDO.

Les frais de voyage et de séjour, ainsi que les frais de visa, le cas échéant, liés à la participation à cette 15^e réunion du dialogue seront remboursés conformément aux règles du Conseil de l'Europe.

Documents de travail et d'information:

- Ordre du jour de la 15^e réunion du Dialogue
- Document conceptuel de la 15^e réunion de dialogue
- Projet de Recommandation du Comité des Ministres sur l'égalité pour les femmes et les filles des communautés roms et des Gens du voyage.